

# "Li Vî Quarem" : la grenouille qui veut se faire plus grosse que le boeuf?!

La commune veut remplacer la salle "Li Vî Quarem" à Corswarem. L'avant-projet prévoit un **nouveau bâtiment spacieux et lumineux** derrière l'ancienne salle, avec un grand espace modulable pour organiser diverses festivités telles que spectacles, conférences, repas, soirées dansantes. Il y aura également une cuisine, des zones de restauration, un espace extérieur couvert, une zone pour un chapiteau.

Lors du débat au conseil communal, les informations données par la majorité IC n'ont pas pu lever les très (trop?) nombreux points noirs :

1. Seulement **7 places de parking** sont prévues alors que la salle devrait être régulièrement occupée à l'occasion de petites ou grandes manifestations (jusqu'à 300 personnes, soit 1/10ème de la population de la commune !). **Est-ce le bon endroit pour construire une si grande salle?**

2. **Le financement nous inquiète.** Pour autant que le budget reste inférieur à 600.000 euros, la commune en déboursa 150.000, le reste étant subsidié.

Pour rester dans cette enveloppe de 600.000 euros, le projet se concentre sur le bâtiment et néglige le reste.

**Pas de financement pour les équipements**, ni ceux de la cuisine (cuisinière, électro-ménager, vaisselle etc.), ni ceux de la salle principale (scène, rideaux, sonorisation, éclairage, mobilier), ni ceux des salles secondaires.

**Certains détails pratiques ne sont pas non plus pris en considération.** Par exemple, la possibilité de placer un rideau et changer de décor avec une scène amovible. Monter et démonter la scène, installer et ranger des centaines de chaises à chaque occupation, n'est-ce pas décourageant?

Tous ces éléments sont indispensables à la réussite du projet. Or ils ne sont ni réfléchis, ni budgétés !

**Aura-t-on les moyens de meubler ce bel espace ? S'il n'est pas pratique, sera-t-il utilisé ?**

**Comment les finances de la commune vont-elles supporter les deux grands projets que sont la Maison multiservice "la Berle" et la salle "Li Vî Qwarem" ?**

3. La nouvelle salle sera construite en retrait de la salle actuelle, afin de conserver celle-ci pendant les travaux. Un espace couvert se situera à l'arrière du nouveau bâtiment. Nous craignons que cette terrasse abritée des intempéries et des regards n'entraîne des nuisances (**tapage nocturne, dégradations, déchets...**).

4. La majorité IC est restée très floue en ce qui concerne le volet **acoustique**, l'**isolation** thermique et le mode de **chauffage** de la salle. Ces points sont trop importants pour être ainsi placés au second plan.

**Ecolo Berloz estime que la maison multiservices ET la grande salle de spectacle sont inappropriées pour Berloz. Nous souhaitons que ces projets soient revus dans leur forme et dans leur financement afin de concevoir un projet global payable, pratique et convivial. Pour aujourd'hui, comme pour les années à venir.**



## Mais où est donc passée l'éolienne "citoyenne" ?

Le parc éolien va être prochainement agrandi. 7 nouveaux mats, dont 3 sur le territoire de Berloz vont s'ajouter aux 3 mats existants.

En septembre 2011, le bourgmestre IC de l'époque, Michel Jadoul, annonçait au conseil communal que la commune bénéficierait, avec Geer, d'une éolienne citoyenne (l'Avenir du 23.09.2011).

Depuis, cette volonté semble bien s'être envolée. Un comble quand on parle d'éolien !

A la place, Berloz bénéficiera d'une prime unique de 170.000 € en vue de soutenir des projets "énergie" tels que l'éclairage de sentiers, de passages piétons... consommateurs d'électricité, vous aurez remarqué !

L'argent pourrait aussi être consacré à la construction d'un parking de co-voiturage près de l'autoroute... sans chercher à le faire financer par la Région wallonne responsable des infrastructures autoroutières.

Par la suite, 30.000 € seront versés chaque année par l'exploitant pour ces 3 éoliennes supplémentaires. Augmentés de 6.000 € pour financer le nettoyage des abords.

Cacahuète pour l'exploitant : après déduction des frais, ces trois éoliennes devraient lui rapporter en moyenne 350.000 € chaque année.

**Ecolo Berloz regrette l'abandon par la majorité IC du projet d'éolienne "citoyenne".**

**Nous trouvons que la commune aurait eu tout intérêt à s'associer avec d'autres acteurs publics (communes/intercommunales) pour investir et ainsi partager plus équitablement le gâteau avec l'entrepreneur.**

**Ce qui aurait été tout bénéfique pour notre commune.**

